

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Amage, La Corbière, La Proiselière, Les Fessey, Ste-Marie en Chanois

école publique
70310 Ste-MARIE en Chanois

☎ : 09 63 26 91 68

école publique
70280 AMAGE

☎ : 03 84 94 66 96

école publique
70310 LA PROISELIERE

☎ : 03 84 94 67 22

Compte rendu du Conseil d'École du 23 février 2023

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Bergès-Fleurance, Lefebvre et Lemerrier.

Représentante du périscolaire : mme Sonet.

DDEN : Mme Cunat, M. Tirvaudey.

Représentants des mairies : Mmes Formet, Maufrey et Labreuche, MM. Dieudonné, Galmiche, Mauffrey,

Représentants des parents d'élèves : Mmes Girroy, Gosselin-Aubé, Lerouge et Leuvrey-Ghirardelli

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1 / effectifs prévus en 2023-2024 :

Notre RPI comptera 55 élèves de 3 ans et plus l'année prochaine (c'est 5 de plus que prévu suite aux récents emménagements d'une famille à Amage et de 2 familles à la Proiselière et l'accueil de 2 enfants supplémentaires dans la famille d'accueil). Le RPI conservera ses 3 classes. La répartition pédagogique sera décidée ultérieurement par les enseignantes. Il y a toujours peu de petits d'âge maternelle. Pour l'année suivante (2024-2025), malheureusement l'effectif prévu à l'heure actuelle passe en dessous des 50 élèves, ce qui laisse présager la fermeture de la 3^e classe pour la rentrée de septembre 2024 à moins que des nouveaux élèves arrivent d'ici là. Mme Formet précise que tout dépend cependant du nombre de postes à fermer et demande si le nombre d'enfants en Haute-Saône est stable. Les enseignantes répondent que non : il baisse et mme Cunat précise que la vallée du Breuchin a perdu 50 enfants entre la rentrée 2019 et la rentrée 2022.

2/ Bilan des coopératives :

La vente des sapins et le marché de Noël a généré un beau bénéfice de 1826,51 euros soit 608,84 euros par classe. Les enseignantes remercient vivement tous ceux qui se sont impliqués et tout particulièrement le Père Noël.

À la même période, les écoles ont également vendu des calendriers. En ce moment, les écoles proposent une vente de chocolats pour Pâques. Comme d'habitude Mme Girroy s'occupera des commandes et de la distribution. Les enseignantes la remercient chaleureusement.

Bilan financier des coopératives au 31/01/2023 :

Ste Marie : 3444,38 euros

Amage : 2526,48 euros

La Proiselière : 3827,92 euros

4/ Activités scolaires :

Les maternelles-CP sont allés au cinéma le jeudi 8 décembre pour visionner Le chat Potté 2

Les GS-CE y sont allés le 12 décembre pour visionner la même chose.

Les CM ont assisté à un spectacle JMF (musique) le 6 janvier intitulé Boom Boom Kids ; les élèves ont adoré. Ils bénéficieront de la piste d'éducation routière (permis vélo) avec l'association Prévention Routière. L'enseignante remercie le syndicat intercommunal qui verse à cette association une subvention de 150 euros afin que les élèves puissent bénéficier de cette animation.

Piscine : les CE et les CM ont bénéficié des 10 séances prévues ; Les élèves ont très bien progressé. Les enseignantes remercient tout particulièrement les 5 parents agréés qui ont pris en charge un groupe au petit bain ; suite à un changement de réglementation, il faut maintenant 2 parents à chaque séance pour pouvoir faire 4 groupes. Elles remercient également le syndicat intercommunal pour le financement des trajets et de la location du bassin.

Carnaval : L'école de Sainte-Marie organisera Carnaval le vendredi le 24 février après-midi avec un goûter préparé par les maternelles. L'école d'Amage le fera le même jour avec album photo et goûter et l'école de la Proiselière ne fera rien de spécial.

Le RPI continue à participer à une collecte solidaire et citoyenne pour l'association Enfance et Partage (prévention de la maltraitance). Les 3 écoles continuent donc à récolter les cartouches d'imprimantes vides. À ce propos, les écoles referont passer l'information aux familles.

Mme Sonet présente les activités des Francas : ils sont en attente de la réponse de la CAF (financement) pour un projet qui consiste à inventer une musique avec Eric Bernier, puis l'enregistrer en collaboration avec le Fab Lab des 3 Lapins.

La course de Push Cars aura à nouveau lieu (grand succès en prévision).

Ils poursuivent le projet Jardin (semis puis échanges de plantes). Mme Sonet regrette le vol des guirlandes solaires qui avaient été mises pour décorer le jardin et du coup n'ose pas installer la petite serre. Une exposition sur les fleurs est en projet pour l'année prochaine.

Concernant la fresque qui se dégrade, la personne qui s'en occupe va revenir pour arranger ce qui s'effrite puis elle verra.

6/ Questions diverses :

Mme Bergès-Fleurance informe les membres du conseil que l'accueil des 2 ans n'est plus possible sauf si l'école est en REP ou en zone « politique de la ville ». C'est l'inspecteur d'académie qui doit donner son accord pour la scolarisation des 2 ans. Les membres du Conseil regrettent cela car des parents qui souhaitent scolariser leur enfant à 2 ans et qui ne le pourront pas iront ailleurs. Les membres du Conseil demandent que l'inspecteur d'académie autorise la scolarisation des 2 ans dans notre RPI.

Mme Leuvrey-Ghirardelli regrette que la haie qui gêne la visibilité à la sortie de l'école d'Amage n'ait toujours pas été coupée. Mme Lefebvre explique que la couper n'arrangerait pas grand-chose. En revanche la pose d'un miroir est en cours.

Mme Girroy demande si une kermesse est prévue. Les enseignantes répondent oui si les parents sont prêts à s'impliquer. Concernant le lieu, cela fait longtemps qu'elle n'a pas eu lieu aux Fessey ou à la Corbière. La date retenue est le vendredi 16 juin aux Fessey. En plus du spectacle de chaque classe, les enfants des Francas présenteront du théâtre.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h45.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 8 juin 2023 à 18 h à Amage.